



Le 15 novembre 2019

COMMUNIQUE DE PRESSE

Projet géothermique de la Porte de Nimy Information des riverains et lancement d'un appel à candidatures pour la mise en place d'un comité de suivi

IDEA, avec le soutien scientifique de l'UMONS, ambitionne de mettre en œuvre un réseau de chaleur alimenté à partir d'un doublet de puits géothermiques atteignant une profondeur de l'ordre de 2.500 m au cœur du quartier de la Porte de Nimy à Mons.

Afin d'instaurer un dialogue ouvert et transparent, IDEA a pris l'initiative de mettre en place dès à présent un comité de suivi composé des différentes parties prenantes dont des représentants de la population. Un appel à candidatures est donc lancé auprès des riverains dès ce 15 novembre afin de le constituer.

Un projet intégré en milieu urbain en phase avec les enjeux climatiques

La concrétisation de ce projet, destiné à alimenter l'Hôpital Ambroise Paré au départ de cette énergie propre, locale et durable, s'intègre pleinement dans les objectifs de transition énergétique portés par IDEA à l'échelle du territoire du Cœur du Hainaut.

En phase avec les enjeux climatiques actuels, cet ambitieux projet de développement d'énergie renouvelable vise à concourir à l'atteinte des objectifs environnementaux fixés par l'Europe et permettra très concrètement une économie de plus de 3.500 tonnes de CO₂ chaque année.

Prenant place au cœur d'un espace public en centre-ville (parc communal des Ursulines), la centrale géothermique a fait l'objet d'une intégration paysagère soignée visant à implanter au mieux ce projet dans son environnement. La première phase du chantier devrait débuter au printemps 2020.

Le comité de suivi, un espace de dialogue continu avec l'ensemble des parties prenantes

Véritable lieu d'écoute, de dialogue et de transparence, le comité de suivi a pour objectif de permettre aux représentants de la population, aux différentes parties prenantes (autorités publiques, institutions voisines, etc.) et au porteur de projet de dialoguer efficacement et en toute transparence.

Le comité de suivi vise à favoriser davantage les échanges constructifs entre les diverses parties concernées, tant lors des phases de mise en œuvre du projet qu'ensuite lors de l'exploitation du site. Il préfigure l'éventuel comité d'accompagnement comme défini à l'article D29-25 du décret du 31 mai 2007 relatif à la participation du public en matière d'environnement.



Le 15 novembre 2019

Les différentes parties prenantes autour d'une même table

Ce comité de suivi sera composé des membres suivants :

- 5 représentants effectifs et 5 suppléants de la population ;
- 4 représentants des institutions voisines (Hôpital Ambroise Paré, Ecole des Ursulines, Ecole Léo Collard et Ecole de nursing) ;
- 2 représentants de la Ville de Mons ;
- 2 représentants de l'intercommunale IDEA ;
- 1 représentant de l'UMONS.

Le comité de suivi se réunira sur base des fréquences minimales suivantes :

- avant le lancement des travaux et au cours des phases de chantier : une fois tous les trois mois ;
- dans le cadre de l'exploitation du site : une fois par an.

Un appel à candidature adressés aux 4.000 familles concernées par l'enquête publique

Afin d'instaurer un dialogue ouvert et transparent avec les riverains, les 4.000 ménages montois concernés par l'enquête publique liée à la mise en œuvre du projet ont reçu dans leurs boîtes aux lettres ce vendredi 15 novembre un document informatif sur le projet rappelant les objectifs, le planning, les mesures prises visant à limiter les nuisances éventuelles, tel que déjà présentés lors d'une soirée d'information le 18 septembre dernier. Cette brochure était également accompagnée d'un appel à candidature lié à la mise en place du comité de suivi invitant les riverains intéressés à adresser le formulaire dûment rempli auprès du Service Environnement de la Ville de Mons **avant le 10 décembre prochain**. Le formulaire est disponible via le site www.geothermiemons.be ou sur simple demande auprès d'IDEA (portedenimy@idea.be ou au 065/37.57.46).

Une communication transparente

Afin d'informer au mieux la population quant à la mise en œuvre de ce projet et de mettre à disposition du public une information aussi claire et compréhensible que possible, divers outils ont été développés, à savoir :

- un site web spécifique : www.geothermiemons.be ;
- une vidéo didactique : <https://youtu.be/IEZ5iJpnSSA> ;
- une adresse email directe : portedenimy@idea.be.